

**FUM BAC**
**MN1054**


Xn : Nocif



O : Comburant


 N : Dangereux pour  
l'environnement

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

**Nom commercial** : FUM BAC  
**Usage** : Biocide.  
**Type de produit** : Désinfectant. Bactéricide.  
**Responsable de la mise sur le marché** : LODI GROUP  
 Parc d'activités des quatre routes  
 35390 GRAND FOUGERAY  
 Email contact : regulatory@lodi.fr  
**N° de téléphone en cas d'urgence** : BNPC Nancy : 03 83 32 36 36

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Phrases relatives aux dangers** : Favorise l'inflammation des matières combustibles.  
 Nocif en cas d'ingestion.  
 Risque de lésions oculaires graves.  
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Symptômes liés à l'utilisation** : Somnolence, confusion, maux de tête.

**- Inhalation** : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.  
 En cas de non respect des précautions d'utilisation et/ou du port de l'équipement de protection recommandé, risque d'irritation des voies respiratoires.

**- Contact avec la peau** : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**- Contact avec les yeux** : Risque de lésions oculaires graves.

**- Ingestion** : Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.  
 L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

**Danger pour l'environnement** : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Composants / Impuretés** : Ce produit est considéré comme dangereux

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Polyhexaméthylène biguanide	: 15 %	27083-27-8	----	----	Xn; R22 Xi; R37/38-41 R43 N; R50-53
Chlorure d'ammonium	: 1 à 20 %	12125-02-9	235-186-4	017-014-00-8	Xn; R22 Xi; R36
chlorate de potassium	: 1 à 25 %	3811-04-9	223-289-7	017-004-00-3	O; R9 Xn; R20/22 N; R51-53

**4 PREMIERS SECOURS**

**Premiers secours**

**LODI GROUP**

 Parc d'activités des quatre routes 35390 GRAND FOUGERAY  
 Email contact : regulatory@lodi.fr

**FUM BAC**
**MN1054**
**4 PREMIERS SECOURS (suite)**

- **Inhalation** : Ventiler la zone.  
Evacuer la victime vers une zone non-contaminée.  
Si des difficultés respiratoires ou une irritation des voies respiratoires apparaissent, appeler les secours médicalisés.  
Faire respirer de l'air frais.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver pendant au moins 10 à 15 minutes.
- **Contact avec les yeux** : Consulter immédiatement un ophtalmologue.  
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes. Protéger les yeux avec une gaze stérile ou un chiffon propre et sec.  
Ne pas utiliser de collyre ou pommade avant de consulter l'ophtalmologue.
- **Ingestion** : Faire vomir la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.  
Consulter immédiatement un médecin. Administrer de l'huile de vaseline minérale naturelle. Ne pas faire ingérer du lait ou des graisses animales ou végétales.
- Autres informations** : Traitement symptomatique.  
En cas d'intoxication, contacter le centre anti-poison le plus proche.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- **Agents d'extinction appropriés** : Poudre.  
Eau.  
Dioxyde de carbone.  
Mousse.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.  
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles** : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- Précautions pour l'environnement** : Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.  
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage** : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.  
Ecarter toute source d'ignition.  
Laver la zone à l'eau.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Général** : Ne pas respirer les fumées.  
Eviter toute exposition inutile.  
Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas fractionner les pastilles.  
Tenir à l'écart des matières combustibles.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures techniques de protection** : Déconnecter les détecteurs de fumée et arrêter les ventilations.  
Poser le fumigène sur un support résistant à la chaleur.

**FUM BAC**
**MN1054**
**7 MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)**

<b>Manipulation</b>	: Ne pas mettre en oeuvre le fumigène directement posé sur matériau plastique ou résine, ou sur moquette ou linoléum, ni à proximité immédiate de tissus, rideaux ou tout autre matériau ou liquide facilement inflammable ou combustible.
<b>Stockage</b>	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Eviter le contact avec l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
<b>Stockage - à l'abri de</b>	: Sources de chaleur. Source d'ignition.
<b>Délai de réentrée</b>	: 12h.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Protection individuelle</b>	
- Protection respiratoire	: Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
- Protection des mains	: Utilisez des gants en PVC, néoprène ou caoutchouc.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
<b>Contrôle de l'exposition</b>	: Signaler à chaque entrée la fumigation en cours. Lors de la mise en oeuvre du fumigène, éloigner les matériaux inflammables. Il est conseillé de ventiler à fond le local pendant 12h avant de réoccuper les locaux.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Etat physique à 20 °C</b>	: Pastilles.
<b>Couleur</b>	: Gris(e).
<b>Odeur</b>	: Caractéristique.
<b>Densité</b>	: 2.5 g/cm <sup>3</sup>
<b>Point de fusion [°C]</b>	: 87°C
<b>Point d'éclair [°C]</b>	: Non applicable.

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité et réactivité</b>	: Stable dans les conditions normales
<b>Réactions dangereuses</b>	: Aucun(es) dans des conditions normales.
<b>Propriétés dangereuses</b>	: Aucun(es) dans des conditions normales.
<b>Matières à éviter</b>	: Combustibles.
<b>Conditions à éviter</b>	: Chaleur. Humidité. Flamme nue.

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]</b>	: Polyhexaméthylène biguanide : >2000 mg/Kg
<b>- Oculaire</b>	: Risque de lésions oculaires graves.
<b>Sensibilisation</b>	: Peut entraîner une sensibilisation.
<b>Cancérogénicité</b>	: Aucun(e).
<b>Mutagénicité</b>	: Aucun(e).

**FUM BAC**
**MN1054**
**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

- Information relative aux effets écologiques** : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : Polyhexaméthylène biguanide : 0.026 mg/L

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

- Généralités** : Produit non utilisé : Déchets dangereux. Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau.  
 Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

- Information générale**
- Shipping name** : FUM BAC
- No ONU** : 1479
- I.D. n°** : 50
- Transport terrestre :**
- ADR/RID** : Classe : 5.1  
 Groupe : III  
 LQ 12  
 Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 1 kg  
 Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg  
 Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Emballage intérieur : Contenu maximum : 1 kg  
 Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Colis : maximum : 20 kg
- Désignation officielle de transport** : UN1479 SOLIDE COMBURANT, N.S.A., 5.1, III(Chlorate de potassium)
- ADR Classe** : 5.1
- Groupe d'emballage ADR** : III

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

- Symbole(s)** : Xn : Nocif  
 O : Comburant  
 N : Dangereux pour l'environnement
- Phrase(s) R** : R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.  
 R22 : Nocif en cas d'ingestion.  
 R41 : Risque de lésions oculaires graves.  
 R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
 S24 : Éviter le contact avec la peau.  
 S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.  
 S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
 S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

FUM BAC

MN1054

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

Composition : Substance dangereuse : chlorate de potassium - Chlorure d'ammonium - Polyhexaméthylène biguanide

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Liste des phrases R pertinentes (chap. 3) : R9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.  
R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.  
R22 : Nocif en cas d'ingestion.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
R41 : Risque de lésions oculaires graves.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Révision : Révision - Voir : \*

Date d'impression : 20 / 8 / 2010

Autres données : Aucun(e).

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document